

ENRICHISSEMENT DU MILIEU DE VIE : REVÊTEMENT DE SOL POUR FAVORISER LE FOUISSAGE

Objectif

Un revêtement de sol pour favoriser le fouissage.

Niveau de maturité : ●●○ A l'état
d'expérimentation



Crédit photo : [IFIP](#)

Description

Le WELL'FLOOR, co-développé par l'IFIP et l'entreprise Fournier, est un module de plancher favorisant le comportement de grattage et de fouissage des animaux grâce à la présence de matières comestibles au sein de sa cuve. Ce bac a été conçu pour tenter de limiter la caudophagie chez les porcs charcutiers en engraissement par l'amélioration de leur bien-être. Tout en conservant les sols en caillebotis dont l'intérêt sanitaire et zootechnique n'est plus à prouver, le module Well'floor peut être intégré en lieu et place de caillebotis et repose sur les poutres en béton. Conçu en inox, le WELL'FLOOR est de dimension identique au caillebotis qu'il doit remplacer. Selon le nombre de porcs, plusieurs modules pourront être installés dans une même case, et ils pourront être déplacés selon les besoins du cahier des charges.

Pour en savoir plus

[Un caillebotis « Bien-être » pour les porcs, résultat de la collaboration entre l'IFIP et un équipementier récompensé au Space | IFIP](#)

[Well'Floor, un bac qui remplace un caillebotis - La Semaine Vétérinaire n° 1789 du 07/12/2018 \(lepointveterinaire.fr\)](#)

[Module de plancher Well'floor pour l'élevage des porcs sur caillebotis \(web-agri.fr\)](#)



Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.